

Puis-je rappeler en conclusion que j'attendrai la prochaine étape du bill avant de participer encore une fois au débat.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, en prenant parole sur les amendements proposés par le député de Skeena (M. Howard), je dois avouer que je suis scandalisé par la décision de la Chambre de grouper ses motions n^{os} 1 et 2. Bien que j'aie proposé un certain nombre d'amendements à l'étape du rapport de divers bills, j'ai toujours fait attention à la façon dont je les ai groupés. Bien que je ne veuille pas répandre de calomnies sur quiconque a groupé ces amendements, je ne puis, à titre de représentant de la circonscription de Crowfoot, et de ce fait représentant directement ou indirectement ce grand chef indien, le chef Crowfoot, laisser passer ce fait sous silence.

Ce que la Chambre a fait—par inadvertance, je le suppose—c'est de grouper un amendement proposant que deux personnes d'origine indienne soient nommées à la Commission des libérations conditionnelles avec un autre amendement proposant que deux personnes ayant purgé une peine de prison soit nommées à la Commission. En groupant ainsi ces deux amendements, nous disons au fond aux Indiens du Canada qu'un Indien ou un indigène équivaut à un détenu que cet Indien ou cet indigène ait commis ou non une faute ou ait été appréhendé ou ait été condamné par un tribunal. Un tel Indien ou un tel indigène est mis sur un pied d'égalité avec un individu condamné à une peine de prison. Je ne m'associerai pas à une telle décision de grouper ces deux amendements, et j'espère que de nombreux autres députés ne s'y associeront pas non plus.

● (1740)

Nous, les Canadiens, devons admettre un fait, c'est que les Indiens et les Esquimaux sont les premiers citoyens canadiens. Que cela plaise ou non à vous, monsieur l'Orateur, ou à quiconque à la Chambre, c'est un fait auquel ne peut rien l'homme blanc qui gouverne le pays, l'homme blanc qui a gouverné le pays et l'homme blanc qui continuera de gouverner le pays durant les années à venir. C'est une réalité indélébile.

Un coup d'œil sur le monde d'aujourd'hui me révèle que dans bien des pays les premiers citoyens commencent à occuper la place qui leur revient. En Afrique du Sud, et dans n'importe quel pays que vous voudrez nommer, les premiers habitants réclament leur place. Par contre, que fait ce parlement? Nous commettons l'un des pires péchés. Nous disons que ces personnes détenues dans les pénitenciers sont comme celles qui y purgent déjà une peine. Pourtant, monsieur l'Orateur, bien des Indiens, bien des autochtones ont l'impression d'être condamnés à perpétuité dans un monde d'hommes blancs.

En voyant ces deux amendements, en constatant qu'ils étaient groupés, j'ai cru que la Chambre avait péché. Je ne pouvais ne pas signaler la chose, à mes yeux importante. D'abord, je représente le peuple, ou l'essentiel du peuple que le chef Crowfoot représentait lorsque le Canada est devenu nation. J'ai toujours cru qu'il devait occuper une place spéciale dans mes affections. C'est à lui que nous devons l'établissement de la paix dans l'Ouest du Canada. Le chef Crowfoot déclarait: «Je dois reconnaître que cette lutte continue entre l'homme blanc et l'Indien doit cesser. Nous aurons la paix tant que les rivières couleront, que l'herbe poussera et que le soleil brillera.» Je paraphrase, bien entendu, ce qu'il disait dans ses déclarations mémorables de 1878.

Libérations conditionnelles—Loi

Je disais donc qu'en tant que représentant de ce groupe d'Indiens, je dois, moi aussi, reconnaître le rôle du chef Crowfoot. Dès mon arrivée à Ottawa, à titre de représentant de la circonscription de Crowfoot, je me suis empressé, entre autres choses, d'écrire une lettre à la tribu des Pieds-Noirs à Glietzen en Alberta. Dans cette lettre, je disais que je représentais maintenant la tribu du chef Crowfoot. J'écrivais que je ferais de mon mieux pour croire ce qu'il croyait en 1878, soit que la paix régnerait entre l'homme blanc et l'Indien et que les droits et croyances des Indiens seraient respectés. J'ajoutais que j'aimerais beaucoup avoir dans mon bureau de député un portrait du chef Crowfoot aussi longtemps que je les représenterais. J'ai reçu une très aimable réponse du secrétaire de la bande Crowfoot dans laquelle il me disait qu'il se faisait un plaisir de m'envoyer un portrait du chef Crowfoot pour que je l'accroche dans un des édifices du Parlement d'Ottawa, que le chef Crowfoot avait à maintes reprises visité Ottawa et qu'il espérait qu'avec le retour de son portrait ses convictions reviendraient également.

Je n'avais pas l'intention d'intervenir sur ce bill concernant la Commission de libération conditionnelle jusqu'au moment où je me suis aperçu que ces deux amendements étaient groupés sans aucune considération pour le peuple indien. Je me suis demandé comment il se faisait que 25 p. 100 ou plus des détenus de nos prisons et pénitenciers sont des Indiens et des autochtones. Où notre société s'est-elle trompée? N'aurions-nous pas sans pitié tenu aucun compte de leurs croyances, de leurs principes et de leur conception de la vie? Ne leur avons-nous pas dit: «Si vous ne respectez pas nos souhaits et désirs, nous n'avons d'autre choix que de vous emprisonner.» Le fait que ces deux amendements soient groupés renforce ma conviction que c'est bien ce que l'homme blanc s'est dit à maintes reprises et devant de nombreux tribunaux. Nous leur avons dit: «Nous ne parvenons pas à comprendre votre façon de vivre et vos croyances. Nous dédaignons votre conception de la vie et si vous n'adoptez pas la nôtre vous serez incarcérés.» Voilà ce que nous n'avons cessé de leur dire. C'est pourquoi 25 p. 100 des détenus du pénitencier de Drumheller sont des autochtones, comme le signalait le député de Palliser (M. Schumacher) en réponse à ma question.

La Chambre compte quelques autochtones dont, à ma connaissance, aucun n'a parlé sur ces amendements. Rien ne me ferait plus plaisir que de les entendre exposer leurs points de vue. Mais à tout ceux ici qui ne sont pas autochtones, je demande de chercher où nous nous sommes trompés. Qu'avons-nous fait, non pas seulement récemment, mais depuis 50 ou 75 ans?

Je viens juste de terminer un livre extraordinaire intitulé «Across the Medicine Line», de C. F. Turner, où sont décrits les problèmes des indigènes il y a 100 ans. Il parle du chef Sitting Bull, de la façon dont il a fui ces terribles Américains et est venu vivre au Canada pendant plusieurs années. Ce livre a été publié récemment et on peut l'obtenir à la bibliothèque du Parlement. L'auteur dit quel grand homme était le chef Sitting Bull. C'était un homme parmi les hommes et tous les sous-chefs dépendant de lui étaient, à cette époque, des hommes parmi les hommes. Aux députés de cette Chambre, je dis: regardez autour de vous. Combien d'hommes importants voyez-vous aujourd'hui dans la race indienne? Est-ce la faute des Indiens? Non, c'est parce que l'homme blanc ne les a pas compris et s'est entêté à ne pas les comprendre. Il ne s'en est pas soucié; il n'a montré aucune sympathie, aucun amour, aucune compréhension envers les premiers citoyens du Canada. Nous les avons traités comme les derniers des